



Perte d affaire de reconnaissance maladie

Par **Nanak**, le **07/08/2019** à **02:13**

Bonjour

J'ai pris, une spécialiste de défense de reconnaissance de maladie professionnelle lié au travail de la fonction territoriale.

Après plusieurs décisions du Tribunal dans notre sens pour passer en commissions avec toutes les radios scanner avis des médecins qui allaient dans le sens de mon époux, Finalement au bout de 5 ans avec demi traitement, droit à la retraite arrêté, et elle nous a simplement dit qu'elle a perdu l'affaire au Tribunal et nous laisse planté là.

Que peut on faire ?

Dois elle contester ?

Puis je me retourner ?